



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24133575***

- 3 SEP. 2024

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **0700 472 632**

Nom

(en entier) : **LIEGE STATION IR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Place des Guillemins 5 boîte 1A à 4000 Liège****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat des administrateurs (délégués) – pouvoirs**

Extrait des décisions unanimes des administrateurs prises par écrit le 28 juin 2024 :

Les administrateurs, à l'unanimité :

Proposition de renouvellement du mandat des administrateurs

DECIDENT de proposer aux actionnaires de renouveler le mandat d'administrateur, pour une période se terminant immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2030, des personnes suivantes :

-MILE MANAGEMENT SRL (0537.166.204), ayant son siège Place des Guillemins, 5/1A à 4000 Liège et représentée par son représentant permanent Monsieur Emmanuel MEWISSEN ;

-GESTBEL SRL (TVA BE 0875.277.223), ayant son siège Place des Guillemins, 5/1A à 4000 Liège et représentée par son représentant permanent Monsieur Jean-Marie LEONARD ;

-Monsieur Nicolas LEONARD, né à Liège le 26 mars 1981, faisant éléction de domicile au siège de la société.

Renouvellement du mandat des administrateurs délégués

DECIDENT, sous réserve du renouvellement de leur mandat d'administrateur lors de l'assemblée générale ordinaire, de procéder au renouvellement du mandat d'administrateur délégué des personnes suivantes à dater du jour du renouvellement de leur mandat d'administrateur :

-MILE MANAGEMENT SRL (0537.166.204), ayant son siège Place des Guillemins, 5/1A à 4000 Liège et représentée par son représentant permanent Monsieur Emmanuel MEWISSEN ;

-GESTBEL SRL (TVA BE 0875.277.223), ayant son siège Place des Guillemins, 5/1A à 4000 Liège et représentée par son représentant permanent Monsieur Jean-Marie LEONARD ;

-Monsieur Nicolas LEONARD, né à Liège le 26 mars 1981, faisant éléction de domicile au siège de la société.

Pouvoirs

DECIDENT de donner tout pouvoir à Madame Mathilde Boucquiau, Madame Charlotte Brailon, Madame Fiorella Lentini, ou à tout collaborateur/staff d'Ardent Invest SA pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge.

Extrait des décisions de l'actionnaire unique prises par écrit le 28 juin 2024 :

Après avoir pris connaissance du projet de comptes annuels, l'actionnaire unique :

Renouvellement du mandat des administrateurs

DECIDE de renouveler le mandat d'administrateur, à dater de ce jour et pour une période se terminant immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2030, des personnes suivantes :

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

-MILE MANAGEMENT SRL (0537.166.204), ayant son siège Place des Guillemins, 5/1A à 4000 Liège et représentée par son représentant permanent Monsieur Emmanuel MEWISSEN ;
-GESTBEL SRL (TVA BE 0875.277.223), ayant son siège Place des Guillemins, 5/1A à 4000 Liège et représentée par son représentant permanent Monsieur Jean-Marie LEONARD ;
-Monsieur Nicolas LEONARD, né à Liège le 26 mars 1981, faisant éléction de domicile au siège de la société.

Pouvoirs

DECIDE de donner tout pouvoir à Madame Mathilde Boucquiau, Madame Charlotte Brailon, Madame Fiorella Lentini, ou à tout collaborateur/staff d'Ardent Invest SA pour accomplir au nom et pour le compte de la société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Mathilde Boucquiau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).